



Commune  
d'AMPUS

Délibération N° 2014-024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le trente mars, à 10 heures,  
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.  
Présents : Mmes MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER, Bertrand STELZ, Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER, Maylis COSTAMAGNO, Fabien MICHEL.  
Excusé : /  
Absent : /  
Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Laurence COLLADO

### ELECTION DES DELEGUES DU S.I.E. DE BARGEMON

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'élire par vote à bulletin secret et à la majorité absolue, les deux délégués titulaires devant représenter la municipalité au sein du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Bargemon et propose les candidatures de :

- M. Hugues MARTIN
- M. Alain POILPRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL, procède à l'élection des délégués par scrutin secret.

M. Hugues MARTIN et M. Alain POILPRÉ ayant obtenus la majorité absolue par 15 voix sont élus délégués titulaires pour représenter la municipalité au sein du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Bargemon.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire : Hugues MARTIN

